



Carte grise 2 noms separation non amiable

Par **flow95**, le **02/04/2010 à 10:19**

Bonjour,
La carte grise du véhicule est au nom de mon ex concubine et moi..Elle ne veut plus me rendre la voiture, prétextant qu'elle en a toujours besoin pour différentes choses. Nous n'habitons plus ensemble.
Cependant, elle n'a rien payé, et c'est moi qui paie le crédit depuis le départ (débité sur mon compte) ainsi que l'assurance qui est elle aussi au 2 noms.
Il me reste 30 mois à payer avant que mon crédit se termine.
Je ne souhaite pas vendre le véhicule, mais le récupérer et mettre à jour la carte grise à mon nom uniquement, pour qu'elle ne me réclame rien (d'ailleurs elle n'a rien à réclamer, elle a surtout abusé de ma gentillesse et de ma patience). Elle refuse catégoriquement de me rendre la voiture et de signer quoique ce soit. Quels sont mes droits ? et quelles sont les démarches s'il vous plait?